

## La Fondation Jérôme Lejeune salue une excellente initiative contre l'eugénisme des personnes trisomiques en Allemagne

Article rédigé par La Fondation Jérôme Lejeune, le 15 octobre 2018



Source [La Fondation Jérôme Lejeune] Plus d'une centaine de députés et des ministres allemands de tous bords politiques lancent une initiative pour empêcher le remboursement systématique du dépistage prénatal non invasif (DPNI), le nouveau test de dépistage de la trisomie 21. Ils craignent, à juste titre, « une hausse des avortements ». La France suivra-t-elle l'exemple allemand ?

L'Allemagne est le premier pays européen visé par les promoteurs du test. Dès 2016, dans son livre *Les Premières victimes du Transhumanisme*, le Président de la Fondation Jérôme Lejeune, Jean-Marie Le Méné, avait déjà anticipé l'événement en ces termes :

*« Le choix par Sequenom de cibler l'Allemagne libérale comme cheval de Troie était crucial. C'est ce pays qui a permis l'ouverture d'une brèche vers l'Europe de l'Est. Mais pas seulement. L'espace d'influence allemande dépasse largement les seuls pays germanophones et/ou limitrophes. Dorénavant, la plage de débarquement française est prête à accueillir le marché de la mort. Depuis longtemps, le terrain est balisé, la route est tracée et les sentinelles ont été neutralisées. »*

Première visée, l'Allemagne est aujourd'hui la première à douter de l'intérêt de ce nouveau test et des implications éthiques qui en découlent. Le député Rudolf Henke rappelle que *« chaque vie humaine vaut la peine d'être vécue. Sur le plan éthique, tout être humain a le droit naturel d'être désiré et accueilli »*. La question n'est pas : *« comment mieux dépister ? »*, mais : *« Que pouvons-nous faire pour contrer efficacement les préjugés à l'égard des personnes handicapées ? »*. Une question qui résonne inévitablement avec l'histoire récente de l'Allemagne.

En France, ce test est salué comme un succès technique, médical et éthique. Il est plus « performant » et plus « fiable ». Il permet de « mieux dépister », pour mieux éliminer. Déjà 96% des enfants diagnostiqués trisomiques sont avortés. La France est à la pointe du dépistage. Que veut-on de plus ? Du 100 % ? Sans débat, le Conseil Consultatif National d'éthique (CCNE) et la Haute Autorité de Santé (HAS) ont validé l'introduction du nouveau test dans le système de remboursement de la sécurité sociale. Un marché estimé à plus d'un milliard d'euros, qui est d'un intérêt majeur pour les multinationales qui vendent ce test.

**Les parlementaires français suivront-ils la sagesse allemande ? En cette période de révision de la loi de bioéthique, la Fondation Jérôme Lejeune les interpelle. Elle leur demande de reprendre cette initiative et de ne pas rembourser ce nouveau test.**